

Appel à contributions pour un numéro thématique
Le projet entrepreneurial

Rédacteurs en chef invités : *Alain ASQUIN (Maître de Conférences à l'Université Lyon III), Roland CONDOR (Professeur à l'EM Normandie), Christophe SCHMITT (Maître de Conférences, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires / Institut National Polytechnique de Lorraine).*

Cet appel à contributions vise à rapprocher le domaine de recherche en entrepreneuriat de celui du management de projet qui, finalement, se côtoient peu alors que la pratique, l'enseignement et la recherche pourraient bénéficier de ce qu'on qualifie parfois de fertilisation croisée. Pour ce numéro spécial, l'entrepreneuriat sera considéré comme pouvant être étudié selon une perspective de management de projet. C'est principalement cette lecture qui est attendue (sans pour autant écarter les contributions où le projet est étudié selon une perspective entrepreneuriale). Il s'agit de travailler certaines singularités du « projet entrepreneurial ». Autrement dit, l'entrepreneuriat sera vu comme un type particulier de projet, a priori non répétitif, créant de la valeur nouvelle à partir d'une opportunité saisie, éventuellement innovant et donnant naissance à une organisation nouvellement créée pour atteindre le but poursuivi par l'entrepreneur. Ce dernier est d'ailleurs avant tout un porteur de projet.

Les recherches avec une phase empirique seront privilégiées par les rédacteurs en chef invités, même si une réflexion exclusivement conceptuelle peut être reçue. Voici quelques exemples de thème pouvant bénéficier du rapprochement souhaité :

- Le couple « porteur – projet » est un élément essentiel de l'évaluation d'un plan d'affaires. Un chef de projet et un créateur d'entreprise peuvent partager le titre de « porteur de projet ». Mais les traits, ou les comportements, ou les compétences habituellement attribués au premier sont-ils les mêmes que ceux du second ? Se concilient-ils ? etc.
- Le projet est souvent vu comme circonscrit à des activités particulières au sein de structures établies, sans véritablement valoriser l'engagement entrepreneurial que la conduite de cette action nécessite. Ce thème pose tout un ensemble de questions d'une actualité évidente si l'on s'accorde à reconnaître que le futur appartient aux organisations sachant entreprendre sur la base de projets (projet d'innovation, projet d'internationalisation, ...).
- L'entrepreneuriat et le projet peuvent, l'un et l'autre, faire l'objet d'une lecture processuelle. Dans les deux cas, par rapport à un axe temporel, des activités s'enchaînent ou se croisent pour aller vers l'atteinte d'un but normalement formalisé. Sur un plan théorique, dans quelle mesure les concepts du management de projet donnent-ils du sens à un projet de création d'entreprise (ou de reprise d'entreprise, ou d'innovation, etc.) ? De façon complémentaire et plus pratique, dans quelle mesure les outils du management de projet peuvent-ils aider la conduite d'un projet de création d'entreprise (ou de reprise d'entreprise, ou d'innovation, etc.) ? Les réponses apportées intéressent autant l'entrepreneur que ses conseillers (ex : structures d'accompagnement) s'agissant de la pratique, autant l'étudiant que son professeur dans le cadre des activités pédagogiques.
- La proposition de thème précédent renvoie à un autre thème, celui du pilotage, lequel inclut des objets divers partant des qualités de leader du porteur pour aussi intégrer les outils de

maîtrise du projet et la mesure de la performance (contrôle a priori, en cours de projet, a posteriori). La gouvernance du projet peut aussi être appelée par ce thème.

- Le risque est un autre thème pouvant faire l'objet d'un regard croisant les apports des deux domaines.
- Etc.

Les rédacteurs en chef invités de ce numéro thématique précisent qu'il ne s'agit que de quelques illustrations des thèmes pouvant être travaillés. La liste n'est évidemment pas exhaustive. Les auteurs veilleront à ne pas verser dans une approche tautologique, dans laquelle tout est projet ou dans laquelle toute initiative est considérée comme entrepreneuriale. En effet, il convient de ne pas faire de la notion de « projet entrepreneurial » un concept fourre-tout, ou de le réduire à une expression de bon sens (le terme de projet pouvant être appliqué à toute forme d'expression du phénomène entrepreneurial). Il s'agit de rapprocher les soubassements théoriques des domaines pour, d'une part, éclairer les thèmes à leur jonction et les objets qu'ils recèlent et, d'autre part, pour penser les outils autant conceptuels (pour servir les recherches futures) que pratiques (pour aider les porteurs de projets ou leurs conseillers).

Les propositions reçues feront l'objet d'une première lecture pour vérifier leur conformité à l'appel. Les auteurs respecteront les conventions d'usage de la communauté scientifique (ex : respect strict de l'anonymat) et celles de la Revue de l'Entrepreneuriat (les éléments de forme sont communiqués sur le site de la revue <http://www.revue-entrepreneuriat.com>).

Les propositions sont envoyées à l'adresse suivante direction@revue-entrepreneuriat.com

Les évaluations sont réalisées anonymement.

Echéancier

31 mars 2010 : date limite de soumission des propositions

31 mai 2010 : retour aux auteurs des évaluations

30 juin 2010 : date limite de réception des propositions révisées

1^{er} septembre 2010 : retour aux auteurs de la décision finale

Décembre 2010 : mise en ligne du numéro thématique

Cet échéancier peut être amendé, notamment en fin de processus lorsque plusieurs révisions s'avèrent nécessaires pour un texte initialement non rejeté.